
Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 19 mai 2021 à 19 h 00, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Myriam Nickner-Hudon	Administratrice (2022)
M. Antoine Bernier	Administrateur (2022)
M ^{me} Élainie Lepage	Administratrice (2022)
M. Martin Murphy	Administrateur (2022)
M ^{me} Ezmie Bouchard	Administratrice (2023)
M. Sylvain Simoneau	Administrateur (2023)

Membre sans droit de vote :

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCE :

M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
M ^{me} Lise Pilote	Administratrice (2023) (démissionnaire)

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-05-01 Ouverture de l'assemblée	19 h 00
21-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
21-05-03 Nomination des nouveaux dirigeants du conseil de quartier	19 h 05
▪ Poste coopté	
▪ Nomination des dirigeants	
21-05-04 Présentation de M^{me} Juliette Bastide : Initiative de Voisins solidaires	19 h 40
21-05-05 Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 10
▪ Consultations à venir	
▪ Formation des membres	
▪ Calendrier des rencontres	
▪ Démission d'une administratrice	
21-05-06 Adoption des procès-verbaux du 17 mars et du 21 avril 2021	20 h 20
21-05-07 Période d'information du conseiller municipal	20 h 25
21-05-08 Période de questions et commentaires du public	20 h 40
21-05-09 Dossiers particuliers	20 h 50
▪ Programme de soutien à la mobilisation – Suivi du projet de sécurité routière autour des écoles	
▪ Projet de sens unique sur les rues Bigaouette et Renaud	
▪ Projet de logement social à l'intersection Charest/Montmagny	
▪ Réseau express de la Capitale vs dépendance à l'utilisation de l'automobile personnelle	
21-05-10 Comités du conseil de quartier	21 h 15
▪ Plan local de mobilité durable	
▪ Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur	
▪ Table de concertation des conseils de quartier	
▪ Comité communication du conseil	
▪ Table de concertation vélo	
▪ Mon environnement, ma santé	
21-05-11 Trésorerie	21 h 45
21-05-12 Correspondance	21 h 55
21-05-13 Varia	22 h
21-05-14 Levée de l'assemblée	22 h 10

Procès-verbal

21-05-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h 00. M. Denis Bergeron agit comme président d'assemblée en attendant la nomination du président ou de la présidente du conseil de quartier.

21-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout des items Poste coopté et Démission d'une administratrice aux points 3 et 5.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon DÛMENT APPUYÉE PAR M. Martin Murphy, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

21-05-03 Nomination des nouveaux dirigeants du conseil de quartier

Résolution CA-21-14

Concernant la nomination d'un président d'élection

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Élainie Lepage, IL EST RÉSOLU de nommer M. Denis Bergeron comme président d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

▪ **Poste coopté**

Tous les membres du conseil d'administration sont d'accord pour coopter un membre.

Le candidat se présente. M. Cassiopé Morin avait déposé sa candidature en octobre dernier. Il demeure dans le quartier depuis 5 ans et est propriétaire depuis peu. Il travaille dans le domaine du Web et s'intéresse plus particulièrement au développement des petites entreprises et au volet urbanisme. Il souhaite améliorer la vie dans le quartier et s'impliquer dans le développement durable.

Résolution CA-21-15

Concernant la nomination d'un membre coopté au sein du conseil de quartier de Saint-Sauveur

Considérant la candidature de M. Cassiopé Morin pour un poste coopté

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Élainie Lepage DÛMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Bernier, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur nomme M. Cassiopé Morin au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2022.

Adoptée à l'unanimité.

▪ **Nomination des dirigeants**

Résolution CA-21-16

Concernant le poste de président/e du conseil de quartier de Saint-Sauveur

M^{me} Lepage, appuyée par M. Sylvain Simoneau, propose M^{me} Nickner-Hudon. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Myriam Nickner-Hudon est élue présidente par acclamation.

Résolution CA-21-17

Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Sauveur

M^{me} Nickner-Hudon propose M. Bernier. En l'absence d'autres candidats, M. Antoine Bernier est élu trésorier par acclamation.

Résolution CA-21-18

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sauveur

M. Simoneau se propose. En l'absence d'autres candidats, M. Sylvain Simoneau est élu secrétaire par acclamation.

Étant donné l'absence de membres du conseil qui pourraient être intéressés par le poste, l'élection au poste de vice-président est remise à la prochaine assemblée régulière.

Résolution CA-21-19

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sauveur

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021;

Considérant la nomination de M^{me} Myriam Nickner-Hudon au poste de présidente, de M. Antoine Bernier au poste de trésorier et de M. Sylvain Simoneau au poste de secrétaire lors de la présente assemblée;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. Martin Murphy, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Myriam Nickner-Hudon, présidente, M. Antoine Bernier, trésorier et M. Sylvain Simoneau, secrétaire, signataires des effets bancaires à compter du 20 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité.

21-05-04 Présentation de M^{me} Juliette Bastide : Initiative de Voisins solidaires

M^{me} Bastide est chargée de projets au Service d'entraide Basse-Ville. Elle coordonne une initiative appelée Voisins solidaires qui vise à promouvoir des gestes concrets d'entraide et de solidarité dans le quartier. À cet égard, tout le monde est invité à une rencontre citoyenne qui aura lieu jeudi le 27 mai de 19 h à 20 h 30. La rencontre se tiendra en ligne et en présentiel au Centre communautaire Jacques-Cartier. Une présentation d'environ 30 minutes sur les objectifs du projet sera suivie d'une tempête d'idées en petits groupes pour dégager des actions qui pourraient être mises de l'avant dès cet été dans le quartier. C'est un projet par et pour les citoyens et les citoyennes du quartier. Josée et Chrystelle, résidentes du quartier, se sont jointes à M^{me} Bastide pour planifier et organiser la rencontre. L'événement sera annoncé par des affiches et des publications sur la page [Facebook du Service d'entraide Basse-Ville](#).

21-05-05 Fonctionnement du conseil de quartier

- **Consultations à venir**

 - ***Réaménagement du parc Durocher***

 - En attente de la prochaine étape de consultation à l'automne 2021.

 - **Aires vertes et marges arrière**

 - Un feuillet d'informations a été distribué dans le quartier pour signaler la consultation publique écrite. Celle-ci a eu lieu du 3 au 17 mai. Une trentaine de personnes y ont participé. M. Bergeron fera parvenir au conseil d'administration le rapport de consultation dès qu'il sera complété. La demande d'opinion du conseil de quartier sur le sujet est à l'ordre du jour de l'assemblée spéciale qui se tiendra le 26 mai prochain.

 - ***Placette Cardinal-Taschereau***

 - La première édition de la place transitoire Cardinal-Taschereau sera réalisée en juin prochain. L'aménagement d'un espace permanent est prévu d'ici trois ans. Une consultation publique écrite sur les places éphémères aura lieu en ligne cet été.

 - ***Modification de zonage***

 - M. Bergeron mentionne que la Halte Charest fera l'objet d'une demande d'opinion de la part du conseil de quartier à l'assemblée régulière du 16 juin.

- **Formation des membres**

 - Une formation est prévue pour les nouveaux membres des conseils de quartier lundi le 7 juin par vidéoconférence. La formation sera donnée par M. Bergeron et par M^{me} Anne Pelletier, également conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec.

- **Calendrier des rencontres**

 - Tous les membres conviennent que les assemblées se tiendront comme maintenant le troisième mercredi du mois. Il est prévu que si tout va bien, les rencontres reprendront en présentiel à partir de septembre, au Centre communautaire Édouard-Lavergne.

- **Démission de M^{me} Lise Pilote**

 - M^{me} Pilote a fait part de sa démission pour des raisons personnelles et professionnelles. M^{me} Nickner-Hudon propose une motion de remerciement.

 - **RÉSOLUTION 21-CA-20**

 - **Concernant une motion de remerciement pour l'administratrice sortante**

 - **SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Élainie Lepage, IL EST RÉSOLU** de remercier M^{me} Lise Pilote pour son implication et sa contribution très appréciée à titre d'administratrice et de vice-présidente du conseil de quartier de Saint-Sauveur.

 - Adoptée à l'unanimité.

21-05-06 Adoption des procès-verbaux du 17 mars et du 21 avril 2021

RÉSOLUTION 21-CA-21

Concernant l'adoption du procès-verbal du 17 mars 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M. Sylvain Simoneau DÛMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Bernier, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 17 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité.

Une correction est apportée au procès-verbal du 21 avril.

RÉSOLUTION 21-CA-22

Concernant l'adoption du procès-verbal du 21 avril 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M. Sylvain Simoneau DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 21 avril 2021 tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

21-05-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Lachance félicite le nouvel administrateur ainsi que les dirigeants pour leur nomination. Il enchaîne en mentionnant qu'il a rejoint cet après-midi même l'équipe Québec forte et fière. Il précise que son nouveau statut ne changera en rien sa façon de travailler avec le conseil de quartier.

Une soirée d'information est à prévoir avant l'été sur la réfection du chalet du **parc Roger-Lemelin**. Malheureusement cela ne pourra pas se faire lors de l'assemblée du conseil prévue le 16 juin en raison d'un ordre du jour trop chargé.

Les **écocentres mobiles** sont de retour cet année, mais aucun n'aura lieu dans le quartier en 2021. Ce sera rectifié en 2022. L'écocentre le plus proche demeure celui des Rivières, dans le parc industriel, au 1700, rue Provinciale.

Les prochaines étapes du **projet de déminéralisation** seront connues d'ici quelques semaines. Plus de 1600 propositions ont été recueillies et analysées par le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville (SPAÉ).

Pour faciliter la circulation des véhicules d'urgence, il est **interdit de stationner à moins de 5 mètres d'une intersection**. Les quelque 20 pancartes qui contreviennent à ce règlement seront bientôt corrigées. L'espace de 5 mètres sera indiqué par de la peinture au sol sur certaines des rues partagées du quartier. Mais la zone ainsi peinte pourra excéder 5 mètres là où du mobilier et des bacs de plantation seront installés.

Concernant le [lien cyclable des avenues Lesage/Pont Scott](#), la Ville travaille encore à analyser les commentaires qui ont été recueillis.

La **Place de la rivière silencieuse**, ou de la rivière sans bruit, non loin de la rue Courcelette, accueillera du volleyball de plage cet été mais seulement à

compter du mois d'août parce que l'endroit sera l'hôte d'un tableau de l'événement *Où tu vas quand tu dors en marchant*.

Le **panneau de traverse piétonne à pulsation rapide** installé au coin des rues Durocher, Renaud et St-Vallier a été branché mais malheureusement, il n'est toujours pas fonctionnel.

La demande pour une **traverse piétonne à l'angle des rues Saint-Vallier, Général-Vanier et Lebouthillier** n'a pas été retenue à cause d'une réglementation provinciale qui prévoit une distance d'au moins 500 mètres entre des installations piétonnes. Et comme il y a déjà un feu piéton à l'angle de l'avenue du Pont-Scott et de Saint-Vallier, il ne peut y avoir de traverse à l'intersection suivante.

Un plan préliminaire pour la **phase 2 des cheminements scolaires de l'école Saint-Malo** a été déposé par la Ville. La version finale est attendue la semaine prochaine. Des bonifications importantes sont annoncées notamment deux gonflements de trottoirs au coin de Lafayette et de Saint-Bernard, deux panneaux lumineux à pulsation rapide de limite de vitesse en zone scolaire sur la rue Marie-de-l'Incarnation et quatre panneaux clignotants d'approche de zone scolaire au coin de Lafayette et de Raoul-Jobin qui seront en fonction pendant la période scolaire. Une demande a été faite pour qu'ils soient fonctionnels également l'été pendant les camps de jour. Le surhaussement d'une partie de l'intersection Lafayette et Raoul-Jobin pour ralentir la circulation est toujours prévu. Il y aura également une multitude de panneaux sur plusieurs rues pour signaler les trajets scolaires.

Une citoyenne demande s'il y aura des **toilettes supplémentaires au Parc Victoria** compte tenu de l'achalandage. M. Lachance a déposé un [avis de proposition](#) au conseil exécutif pour l'ajout de toilettes autonettoyantes dans les quartiers centraux, mais il a essuyé un refus à cause de l'entretien requis particulièrement en hiver. Il a fait part du besoin de toilettes publiques au Parc Victoria, mais il a reçu une réponse platonique de la part de l'administration municipale.

Une citoyenne remercie M. Lachance pour son implication dans le dossier du [lien cyclable des avenues Lesage/Pont Scott](#). Elle souhaiterait savoir comment les résidents seront informés des résultats de l'analyse de la Ville et qui sont les spécialistes responsables de cette analyse. M. Lachance mentionne que les informations seront rendues disponibles lors des assemblées du conseil de quartier ainsi que sur la page Facebook d'un petit groupe de résidents à l'ouest de Marie-de-l'Incarnation. Quant aux spécialistes, ce sont les mêmes que lors de la séance d'information soit M^{mes} Véronique Samson et Carolyne Larouche ainsi que MM. Jean-François Martel et Guillaume Lemieux du Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec (STMI).

La citoyenne voudrait également savoir comment obtenir une séance d'information sur les résultats. M. Lachance rappelle que trois scénarios ont été évoqués, soit 1) des bandes cyclables obligeant le retrait des stationnements, 2) un corridor cyclable bidirectionnel d'un côté seulement de la rue et 3) des voies désignées impliquant un partage de la chaussée et le

maintien des stationnements. Le scénario de la piste cyclable sur la rue Verdun n'est pas réalisable à court terme. Par contre, il pourrait l'être dans un horizon de 3 à 10 ans après la décontamination du terrain d'Hydro-Québec.

À première vue, la chaussée désignée pourrait être la meilleure solution, mais quel que soit le scénario retenu, il faudra s'assurer que la voie ferrée puisse être traversée entre les rues des Ardennes et rue Borne, à la hauteur du parc Lionel-Bertrand, pour éviter que les usagers se butent à la voie ferrée.

La citoyenne demande si des sas vélos seraient utiles. On précise que les sas sont utilisés pour faciliter le tournage à gauche mais non pour poursuivre tout droit.

Une autre citoyenne demande quel est l'aménagement prévu cet été sur la rue partagée Roosevelt et si le partage pourrait être permanent. M. Lachance répond que des bacs de plantation et des panneaux de signalisation à 20 km/h sont les aménagements confirmés pour l'instant. Il ajoute que la période électorale municipale est un excellent moment pour faire une demande de rue partagée permanente.

Finalement, un citoyen demande si les gros blocs de béton qui bordent le parc linéaire dans le secteur Notre-Dame-de-Pitié, au nord de la rue de la Victoire, seront enlevés. M. Lachance suggère d'appeler le 311 si cela n'est pas fait prochainement.

21-05-08 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

21-05-09 Dossiers particuliers

- **Programme de soutien à la mobilisation – Suivi du projet de sécurité routière autour des écoles**

M. Bernier, M^{me} Nickner-Hudon et M. Murphy ont tenu des rencontres sur le projet. M. Murphy mentionne que l'équipe est à la recherche d'une petite famille et d'une personne âgée pour figurer dans la capsule vidéo qui est en préparation. Le travail sur le sondage et son questionnaire se poursuit en collaboration avec M^{me} Valérie Marcon de Accès Transports viables. La prochaine rencontre avec les conseils d'établissement est prévue le 24 mai. On y présentera le logo et la thématique retenue : *Dans Saint-Sauveur, la rue ça se partage*. Il y aura possiblement présentation d'un visuel à l'assemblée du 16 juin du conseil de quartier.

- **Projet de sens unique sur les rues Bigaouette et Renaud**

M. Murphy a questionné les résidents du secteur concerné pour connaître leurs opinions. Tous ne sont pas en faveur des sens uniques. Une opposition est à prévoir. La prochaine étape pourrait être de faire un sondage Web invitant les gens du quadrilatère à donner leur point de vue. Il faudrait retenir un scénario en particulier pour le sondage.

Compte tenu du peu d'engouement, M. Lachance suggère d'abandonner le projet de sens unique et de réfléchir à d'autres solutions possibles. Le

sujet pourrait refaire surface dans le contexte du réaménagement de la rue Saint-Vallier.

- **Projet de logement social à l'intersection Charest/Montmagny**

M^{me} Nickner-Hudon, M. Bernier et M. Lachance étaient présents à la séance d'information du 6 mai. Le projet est intéressant et d'une belle qualité esthétique. Une douzaine de logements est prévu. Il y a eu beaucoup de discussions sur la santé mentale et les problématiques de cohabitation sociale ainsi que sur la perte de cases de stationnement.

- **Réseau express de la Capitale (REC) vs dépendance à l'utilisation de l'automobile personnelle**

Les conseils de quartier de Limoilou et de Saint-Roch travaillent sur des résolutions concernant le réseau express de la Capitale (REC). La question est de savoir si le quartier de Saint-Sauveur emboîte le pas. Des discussions s'en suivent sur le contenu d'une éventuelle résolution, le moment opportun et les acteurs visés par cette résolution. Les avis sont partagés, certains privilégiant le moment présent pour s'exprimer au moyen d'une résolution, d'autres préférant attendre un contexte spécifique comme les futures audiences du BAPE sur le projet de réseau.

Les membres du conseil d'administration conviennent que le troisième lien est pharaonique et que d'autres solutions devraient être envisagées. La résolution pourrait simplement témoigner des inquiétudes du conseil de quartier quant au choix d'un troisième lien, les impacts négatifs et l'absence de données probantes pour appuyer ce choix. Il n'y a pas de compréhensions scientifiques des besoins, le projet paraît politique, parachuté voire imposé à la Ville de Québec par le ministère des Transports. La Ville et les conseils de quartier touchés devraient être parties prenantes des décisions et non à la remorque du ministère.

M. Bergeron a transmis aux membres la résolution du conseil de quartier de Limoilou adoptée il y a quelques minutes et faisant état de leurs inquiétudes par rapport au réseau express. Les membres du conseil d'administration conviennent de rédiger une résolution en commun et de soumettre son adoption à l'assemblée spéciale du conseil du 26 mai.

21-05-10 Comités du conseil de quartier

Les nouveaux membres du conseil d'administration sont invités à se joindre aux comités selon leur intérêt et leur disponibilité.

- **Plan local de mobilité durable (PLMD)**

(S. Simoneau, M. Murphy et L. Bolduc)

Aucune autre rencontre n'a eu lieu depuis février

- **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

(É. Lepage, C. Beaumier et R. Gagnon-Poiré)

La rencontre du comité Verdir Saint-Sauveur aura lieu le 26 mai prochain. Comme le conseil sera lui-même en réunion, un compte-rendu de la rencontre sera demandé.

La conférence de la Ville portant sur l'abattage et la plantation des arbres ainsi que la canopée pourrait avoir lieu d'ici la fin juin.

▪ **Table de concertation des conseils de quartier**

(M. Nickner-Hudon)

La table des présidents et présidentes des conseils de quartier existe toujours. Il n'est pas possible d'obtenir la liste des participants et leurs coordonnées parce que ce sont des données confidentielles. La présidente de la table M^{me} Elsener ayant démissionné beaucoup est à faire pour relancer les activités de la table.

▪ **Comité communication du conseil**

(M. Nickner-Hudon, É. Lepage et M. Murphy)

Le comité se propose toujours de couvrir les activités à venir. On pourrait publiciser les activités du conseil dans le journal du comité de citoyens et citoyennes, le Carillon, mais le calendrier de publication ne coïncide pas. Par contre, si les conférences reprennent en présentiel, elles pourront être publicisées par ce moyen.

▪ **Table de concertation vélo**

(S. Simoneau, R. Gagnon-Poiré et M. Murphy)

M. Simoneau fait le bilan des dernières activités. Le comité exécutif a tenu une rencontre le 13 mai dernier pour faire le point sur ce qui s'en vient.

Le 31 mai, il y aura une présentation détaillée des [projets cyclables pour 2021](#) annoncés par la Ville la semaine dernière. Dans le quartier, il s'agit du corridor des Ardennes et de la rue Borne et du [lien cyclable des avenues Lesage/Pont Scott](#).

Les conseils de quartier ont été consultés pour des corridors actifs temporaires en période de pandémie. Dans le quartier, on pense en particulier aux projets suivants :

- Rue Courcelette, corridor protégé du Canac jusqu'à la rivière ;
- Rue Saint-Joseph, corridor cyclable à contresens jusqu'à la rue Dorchester, à titre transitoire parce que le projet est déjà envisagé dans le réseau cyclable de la Ville ;
- Rue Arago, corridor actif entre Langelier et Aqueduc.

On convient que les projets à retenir sont ceux de Courcelette et de Saint-Joseph.

RÉSOLUTION 21-CA-23

Concernant l'aménagement de corridors actifs temporaires dans le quartier de Saint-Sauveur

Considérant la situation pandémique et la distanciation sociale;

Considérant que beaucoup de cyclistes utilisent la rue Saint-Joseph à contresens pour circuler ou accéder aux commerces riverains;

Considérant l'absence de trottoir sur la rue Courcelette, l'absence de délimitation entre la chaussée et les propriétés privées, la présence de commerces et la circulation de véhicules lourds ;

Considérant que la rue Courcelette avec le rue Montmagny fait partie d'un corridor cyclable parallèle et moins insécurisant que la rue Marie-de-l'Incarnation pour accéder au parc linéaire de la rivière Saint-Charles ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Martin Murphy DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU de soumettre à la Ville deux projets de corridors actifs temporaires, l'un sur la rue Courcelette, entre la rue de Montmartre et la rivière Saint-Charles et l'autre, sur la rue Saint-Joseph, à contresens de la rue Saint-Vallier Ouest en direction de la rue Dorchester.

Adoptée à l'unanimité.

- **Mon environnement, ma santé**
(A. Bernier et L. Bolduc)

Un suivi des activités a été transmis aux membres du comité. Plusieurs activités seront complétées ce printemps ou cet été dont le rapport sur les particules sinon la collecte des données se poursuit. Le rapport final est attendu fin 2021. Il sera transmis aux divers comités scientifiques au premier trimestre de 2022.

21-05-11 Trésorerie

- **État des revenus et dépenses**

M. Bernier indique que le solde du compte en date du 30 avril est de 6 857 \$. De ce montant, 3 000 \$ correspondent à la subvention du projet de sécurité routière.

M. Simoneau mettra à jour la déclaration des personnes morales au registraire des entreprises. S'il y a des frais à assumer, ils seront autorisés à la prochaine assemblée.

- **Factures et transactions**

RÉSOLUTION CA-21-24

Concernant le paiement du procès-verbal du 19 mai 2021

Considérant la résolution CA-21-01 précisant le tarif pour la rédaction des procès-verbaux en 2021;

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Bernier, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU de verser le montant de 90 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 19 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité.

21-05-12 Correspondance

M. Bergeron n'a pas reçu de correspondance importante à transmettre aux membres. Il fera à nouveau un relevé détaillé de la correspondance lorsqu'il reprendra ses activités régulières à l'automne.

21-05-13 Varia

Aucun point n'est ajouté.

21-05-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 50. La prochaine assemblée du conseil aura exceptionnellement lieu mercredi le 26 mai 2021.

Sylvain Simoneau
Secrétaire



Myriam Nickner-Hudon
Présidente